

PROCÉDURES POUR LES CLUBS

U13-U15 Le joueur/parent démontre un intérêt vers votre club **Actions par le club qui accueille**



1. Faire remplir le « Protocole de mouvement » aux parents/joueurs
 - Ce document est à conserver pour vos dossiers



2. Aviser le club de provenance par courriel que leur joueur a démontré un intérêt à rejoindre votre club en utilisant le « Protocole de communication entre clubs — Section A »



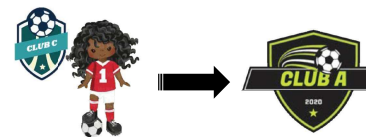
3. Discussion avec les parents/joueurs (*les questions fondamentales*)
 - Poser les questions fondamentales (*voir procédure U9-U12*)
 - Expliquer les différents parcours/programmes
 - Expliquer les attentes et standards

**DTC ou Responsable
Juvénile**



4. Aviser le club de provenance de votre décision finale
 - Si le joueur n'est pas sélectionné sur l'équipe évoluant dans le plus haut niveau de compétition du club qui l'accueille, redirigez-le vers son club de provenance.

COMMUNICATION ET TRANSPARENCE



Applicable pour un joueur qui désire participer à vos camps d'identification

Une approche centrée sur le développement de la personne avant tout.

